

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 87 (1961)  
**Heft:** 6

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

## ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes  
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)  
de la Section genevoise de la S.I.A.  
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique  
de l'Université de Lausanne)  
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole  
polytechnique fédérale de Zurich)

## COMITÉ DE PATRONAGE

Président: J. Calame, ing. à Genève  
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne  
Secrétaire: S. Riener, ing. à Genève  
Membres:  
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.  
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgrurin, arch.; E. Martin, arch.  
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.  
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.  
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;  
M. Renaud, ing.; Ch. Thévenaz, arch.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société suisse du « Bulletin technique »  
Président: D. Bonnard, ing.  
Membres: M. Bridel; J. Favre, arch.; R. Neeser, ing.; A. Robert, ing.;  
J. P. Stucky, ing.  
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

## RÉDACTION

*Vacat*  
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »  
Tirés à part, renseignements  
Avenue de Cour 27, Lausanne

## ABONNEMENTS

1 an . . . . .	Suisse Fr. 28.—	Etranger Fr. 32.—
Sociétaires . . . . .	» 23.—	» 28.—
Prix du numéro . . . . .	» 1.60	

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,  
N° II 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements  
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29,  
Lausanne

## ANNONCES

Tarif des annonces:

1/1 page . . . . .	Fr. 290.—
1/2 » . . . . .	» 150.—
1/4 » . . . . .	» 75.—
1/8 » . . . . .	» 37.50

Adresse: Annonces Suisses S.A.  
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales



## SOMMAIRE

L'aménagement hydro-électrique du Merezenbach, par A. Gardet, ingénieur civil SIA à la Société générale de l'Industrie, Genève.

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes : Rapport d'activité 1960.

Bibliographie. — Documentation générale.  
Nouveautés, informations diverses.

## L'AMÉNAGEMENT HYDRO-ÉLECTRIQUE DU MEREZENBACH

par A. GARDET, ingénieur civil S.I.A. à la Société Générale pour l'Industrie, Genève

### 1. Préambule

Avant la réalisation de l'aménagement hydro-électrique du Merezenbach, mis en service le 13 février 1959, la commune valaisanne de Münster et les localités avoisinantes de Geschinen, Ulrichen, et Obergesteln (vallée de Conches) étaient alimentées en énergie électrique par une petite centrale locale d'une puissance de 180 kW, vieille de quarante-cinq ans environ, utilisant les eaux de la source du Münstertal, et par la ligne 16 kV de la Lonza S.A., aboutissant à Gluringen.

Le réseau de Münster était exposé à de fréquentes coupures, en particulier en hiver, du fait des avalanches. D'autre part, la faible puissance de la petite centrale de Münster était insuffisante pour satisfaire à elle seule aux besoins locaux.

Préoccupés par cette situation, des représentants de la commune, conjointement avec la Lonza, examinèrent la possibilité de parer à ces inconvénients en créant un nouvel aménagement hydro-électrique à proximité immédiate de Münster qui utiliserait les eaux du Merezenbach, affluent rive gauche du Rhône. Cet aménagement, qui fournirait en temps normal un apport d'éner-

gie non négligeable, permettrait d'assurer la continuité de la fourniture de courant aux usagers lors des coupures, en particulier pendant l'hiver.

Les études préliminaires, entreprises par la Société Générale pour l'Industrie, à Genève (SGI), montrèrent qu'un tel aménagement était réalisable dans des conditions techniques et de rentabilité satisfaisantes. Aussi en 1957, était créée à Münster, avec la participation de la commune et de la Lonza S.A., une société pour la construction et l'exploitation du nouvel aménagement : la Kraftwerk Merezenbach AG. Parallèlement, la SGI était chargée, par cette société, des études définitives et de la direction des travaux, équipement compris.

Bien que cet aménagement soit d'importance modeste (1890 kW), nous pensons qu'il peut être intéressant d'en signaler certaines particularités techniques. C'est pourquoi, après avoir donné un aperçu des conditions hydrologiques et avoir précisé les caractéristiques principales, nous examinerons plus en détail les dispositions des principaux ouvrages. Nous terminerons cet exposé par quelques indications sur le déroulement des travaux.